

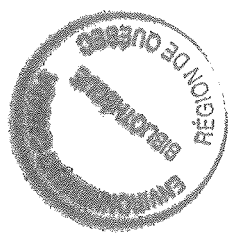
3614099J

QH  
75  
A82  
1988

**ATELIER SUR LA PROTECTION DES  
HABITATS FAUNIQUES**

**10 DÉCEMBRE 1988**

**SYNTHÈSE DES DISCUSSIONS**



*SOM*

969, route de l'Église  
Sainte-Foy (Québec)  
G1V 3V4  
(418) 653-8225  
Télécopieur: (418) 653-4896

1450, City Councillors, bur. 790  
Montréal (Québec)  
H3A 2E6  
(514) 982-6377  
Télécopieur: (514) 982-0097

## INTRODUCTION

SOM présente ici l'essentiel des éléments d'orientation issus de la rencontre du 10 décembre 1988. Cet atelier, sur la protection des habitats fauniques, convoqué à l'initiative du Service canadien de la faune réunissait près d'une cinquantaine d'intervenants des milieux non gouvernementaux.

Le cadre général de la rencontre s'est articulé autour de préoccupations de consultation sur le partenariat nécessaire à la réalisation du Plan nord américain de gestion de la sauvagine et du Plan d'action St-Laurent. Cette journée visait également à susciter l'implication des organismes non gouvernementaux dans ces deux plans majeurs.

Les principales observations citées au présent rapport découlent des propos tenus en table ronde. Plus que la lettre, nous avons tenu à respecter l'esprit et le sens des discussions en mettant en évidence les points forts des idées véhiculées.

## TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
CHAPITRE 1 L'ATELIER SUR LA PROTECTION DES HABITATS FAUNIQUES	6
1.1 Les objectifs de la rencontre	6
1.2 Les participants	6
CHAPITRE 2 TABLE RONDE SUR L'IMPLICATION DES GROUPES	8
2.1 L'examen des possibilités de partenariat	8
2.2 Les ressources disponibles	9
2.3 Le rôle du SCF auprès de ONG	11
2.4 Les attentes quant au choix des projets	12
ANNEXE LE MATÉRIEL DOCUMENTAIRE	15

## **CHAPITRE 1**

### **L'ATELIER SUR LA PROTECTION DES HABITATS FAUNIQUES**

## 1. L'ATELIER SUR LA PROTECTION DES HABITATS FAUNIQUES

### 1.1 Les objectifs de la rencontre

L'atelier sur la protection des habitats fauniques (automne 1988) avait comme objectif général de consulter les groupes non gouvernementaux sur le partenariat nécessaire à la réalisation du PNAGS et du PASL<sup>1</sup> et initier leur implication dans ces deux plans majeurs. Plus spécifiquement, l'atelier devait générer de l'information à l'égard des aspects suivants:

- Mettre en oeuvre le Plan St-Laurent et le "Eastern Habitat Joint Venture", en les faisant connaître aux ONG<sup>2</sup>.
- Organiser une action concertée avec les ONG (volet "appui aux groupes" du PASL).
- Faire connaître les sites importants, à favoriser dans le cadre du PNAGS.
- Expliquer les étapes à réaliser pour en arriver à protéger les sites essentiels.
- Stimuler et orienter l'action des ONG de conservation au Québec.
- Préciser les rôles et responsabilités de chacun dans l'action future.

La rencontre a été tenue au Château Bonne-Entente, à Sainte-Foy, le 10 décembre 1988.

### 1.2 Les participants

Au total 33 organismes ont été invités à l'atelier de travail. De ce nombre, 27 organismes gouvernementaux et non gouvernementaux ont délégué 37 participants<sup>3</sup>. On trouvera en annexe le détail administratif des invitations et présences.

<sup>1</sup> PNAGS - Plan nord américain de gestion de la sauvagine.

PASL - Plan d'action St-Laurent.

<sup>2</sup> ONG - Organismes non gouvernementaux.

<sup>3</sup> La table ronde de l'après-midi a réuni 46 personnes.

## **2. TABLE RONDE SUR L'IMPLICATION DES GROUPES**

Les réflexions et commentaires relevés ici proviennent de la discussion en atelier. Cette discussion fait suite à près de trois heures de présentation d'une part des divers plans de protection des habitats et d'autre part de la vision du Service canadien de la faune quant à l'implication concertée du plus grand nombre d'intervenants possibles. Comment s'impliquer sans s'imposer? Comment soutenir l'action sans se substituer aux ONG? Comment aider à tirer profit des possibilités des divers programmes? Voilà autant de préoccupations acheminées aux participants en avant-midi et à propos desquelles des réactions étaient souhaitées en après-midi.

Essentiellement, quatre grandes dimensions ont servi de base à la discussion. Ce sont:

- 1- L'examen des possibilités de partenariat.
- 2- Une réflexion sur les ressources disponibles.
- 3- Le rôle du SCF auprès de ONG.
- 4- Les attentes quant au choix des projets.

### **2.1 L'examen des possibilités de partenariat**

Au premier chef, on dénote une très vive implication des participants dans l'ensemble des activités reliées à la protection, à la conservation et à l'environnement. Ce lieu commun demeure l'une des assises fondamentales de ces groupes en conjugaison avec l'enthousiasme voire l'engagement évident des participants.

Ainsi, il ne faut pas s'étonner que les toutes premières interventions ont été des commentaires de félicitations et de remerciements à l'égard des organisateurs de la journée. Manifestement, l'initiative a plu et la quasi-totalité en souhaite la répétition dans un contexte encore plus élargi où une plus grande assemblée d'organismes pourrait être invitée.

Pour la majorité, un partenariat avec des organismes gouvernementaux et plus spécialement avec des entités en manifestant ouvertement le désir, ravive leur intérêt et laisse entrevoir des possibilités.

Le désir de s'impliquer et la volonté de s'engager ne font pas de doute. Il existe au sein des ONG des forces vives qu'il convient de soutenir.

Mais par delà l'expression spontanée d'un climat facilitant le partenariat, on dénote des inquiétudes et une certaine forme de confusion quant aux modalités et à la manière de faire ou de s'y prendre. Les propos sont difficiles lorsqu'invité à définir comment ou à quoi pourrait ressembler un "partnership" OG et ONG. Les contraintes sont d'abord organisationnelles, administratives et financières. On ne sait pas souvent comment procéder, on a l'impression de consacrer beaucoup trop d'énergie aux aspects administratifs. De plus, les disponibilités financières à moyen terme n'apparaissent pas évidentes.

## **2.2 Les ressources disponibles**

Un fait clair et significatif se dégage des propos de l'atelier à l'égard des ressources. L'assistance doit être globale et soutenue.

### *Au plan des ressources humaines*

Les membres des ONG sont, pour la très grande majorité, des ouvriers de première ligne souhaitant par dessus tout s'impliquer directement dans les réalisations concrètes. Ils se sentent donc prêts à accéder rapidement à cette phase d'accomplissement et souvent, le prix à payer en travaux de planification, d'organisation bureaucratique constitue un lourd tribut, une souffrance inutile qui a quelques fois raison des meilleures intentions.

Ils réclament ainsi des OG un encadrement et un ensemble de mesures facilitantes atténuant cette énorme barrière à la réalisation de leurs aspirations. Les contacts fréquents, les échanges entre ONG et des ateliers répétés sont à leur avis un excellent moyen pour créer cette dynamique. Ils insistent également pour que des intervenants gouvernementaux ou para-gouvernementaux s'identifient, affichent une plus grande visibilité et leur consacrent assistance et soutien.



À ce manque d'information organisationnelle s'ajoute un manque d'information technique ou scientifique. Protéger son milieu relève davantage d'un mode de vie et de l'éducation que de la formation. Les participants sont nombreux à insister pour obtenir assistance dans l'évaluation pratique de situation afin d'en bien comprendre l'importance réelle. L'aide de gens d'expérience est vivement réclamée dans un contexte où le rôle de ces personnes et de leur organisme soit mieux connu et concerté.

### *Au plan des ressources matérielles*

Conséquemment aux observations signifiées à l'égard des ressources humaines, les intervenants s'estiment souvent mal outillés. Trois aspects ont été le plus fréquemment mentionnés.

- **Un guide à l'usager.** L'information apparaît circuler lentement et difficilement et surtout appartenir aux plus débrouillards ou pire aux plus chanceux. Si les participants sont imprécis sur les moyens à utiliser, ils sont plus directifs sur ce dont ils ont besoin. Ils réclament assez unanimement que soit établie une structure de diffusion des études réalisées, des projets en cours et des résultats d'expériences vécues par d'autres organismes.
- **Un répertoire des programmes d'aide.** À l'instar de ce qui existe dans d'autres secteurs de l'activité humaine, les participants réclament un répertoire des programmes d'aide et subventions. Il peut s'agir d'un volet complémentaire aux répertoires qui existent actuellement ou d'un manuel spécifique pouvant même inclure certains éléments d'instruction sur la manière d'utiliser de façon optimale, les structures d'aide et de subventions existantes.
- **De l'argent, oui mais...** Les disponibilités financières préoccupent plus d'un participant. Deux aspects en particulier sont signalés. Le premier concerne la valeur initiale des formes d'aide financière. Plusieurs ont mentionné le fait qu'il était fréquent d'observer l'allocation d'une proportion des besoins financiers (80 ou 85 %). Cette coutume en irrite plusieurs. Il n'est pas rare que certains projets soient compromis par cette politique qui

visé, on le devine, à forcer les gens à s'impliquer davantage. Souvent, cependant l'effet contraire est obtenu. Ces gens disposent de bien plus d'engagement et de désir de travailler bénévolement que d'argent à investir. Aux dires de plusieurs, une marge de 10 ou 15 % du coût total d'un projet fait toute la différence entre la réalisation ou l'abandon d'un projet. La réalisation adéquate d'un projet nécessite une assistance financière correspondant aux coûts totaux raisonnablement évalués.

Un second aspect du financement provient de l'inquiétude à court et moyen termes à l'égard des besoins financiers d'un projet. On peut concevoir et évaluer ce qu'un projet coûte au départ et obtenir l'aide nécessaire à cette fin. Mais son soutien, pour quelques années (par exemple le temps nécessaire à ce qu'un milieu soit restauré et génère des fonds propres), laisse de grandes inquiétudes qui sont sources d'abandon de projet. Les ONG réclament donc un étalement possible de la politique d'aide au maintien à moyen terme.

### **2.3 . Le rôle du SCF auprès des ONG**

L'importance du rôle du SCF apparaît manifeste auprès des ONG. S'ils soulignent avec force les efforts fournis par cet organisme, les attentes n'en sont pas moins très élevées. Dans le même esprit d'initiative qui a permis la tenue de ce premier atelier, les participants réclament du SCF un rôle d'agent initiateur. Selon eux le SCF doit:

- 1- Susciter, initier et soutenir l'action des ONG. Peut-être même doit-il en susciter la formation et même la concertation.
- 2- Considérer les ONG comme une force vive en continuité avec ses équipes de travail et sur lesquels il peut compter.
- 3- Afficher encore plus de disponibilité et de considération à l'égard des besoins et des préoccupations des ONG. Besoins d'ailleurs qu'il cherchera à toujours bien connaître.

- 4- Travailler à simplifier davantage les aspects administratifs et bureaucratiques des projets des ONG.
- 5- Permettre l'échange et le maintien des relations vivifiantes entre les ONG et par extension avec les corps publics et les entreprises privées.
- 6- S'instituer comme ressource permettant un lien constant avec les OG, les fondations, les autres provinces...
- 7- Rendre son expertise technique plus accessible en maintenant une structure de diffusion de l'information et de la formation.

#### **2.4 Les attentes quant au choix des projets**

La discussion sur plusieurs dimensions des projets n'a pas toujours été facile. La majorité des participants a éprouvé des problèmes à dépasser le cadre du cas particulier et à présenter une vision globale de la problématique. Aussi lorsque les propos ont été orientés vers des considérations élargies, c'est la nature même du sujet discuté qui est devenue beaucoup plus étroite.

Dans cet esprit, les participants ont peu discuté des critères de priorisation et des méthodes de protection du milieu pour mettre rapidement l'accent sur toute la problématique des acquisitions de territoire. Cette situation a largement été suscitée par le rappel du cadre de la discussion découlant de l'orientation du PNAGS et du PASL.

Sans perte de généralité, même si l'origine des idées peut être attribuable à deux participants particulièrement, on peut affirmer, par l'adhésion générale de l'assemblée, que les ONG sont davantage intéressés par la gestion d'un site et son aménagement que par l'épuisante épreuve de son achat.

"Nous sommes des bénévoles ambitieux quant à la qualité de notre environnement" disent-ils. C'est à cet aspect que nous voulons immédiatement consacrer notre action et non au processus d'achat. "Il faut éviter que des gens comme nous s'épuisent lors de l'achat d'un territoire et aient l'impression qu'une fois acquis, le travail est fini". Au contraire, une fois acquis la gestion d'un site commence.

Ainsi, les ONG considèrent qu'ils peuvent devenir de bons gestionnaires de sites qui pourraient leur être confiés et ainsi bien servir la collectivité. Le message est clair: Achetez-les et nous nous impliquerons à 100 % dans leur gestion.

Par ailleurs, à leurs yeux, seul un organisme bien structuré et de forte notoriété saura être un porte-parole efficace permettant l'incorporation de territoire à protéger dans les schémas d'aménagement des MRC ou permettant la définition d'un statut particulier sur un site à sauvegarder.

Cet organisme, que certains qualifient "d'ombudsman institutionnel de l'environnement" doit être soutenu par les OG et les autres intervenants et posséder un statut et une reconnaissance susceptible de lui conférer la crédibilité et la puissance nécessaire à son action. Idéalement, il s'agit d'un organisme para-gouvernemental que plusieurs identifient comme l'actuel fondateur de la faune du Québec.

**ANNEXE**

**LA MATÉRIEL DOCUMENTAIRE**

## LE PLAN NORD-AMÉRICAIN DE GESTION DE LA SAUVAGINE

Le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine, ratifié par les gouvernements canadien et américain en 1986, doit maintenant être mis en oeuvre au Québec. Il vise le rétablissement des populations de sauvagine en difficulté et le maintien de niveaux de population satisfaisants pour l'ensemble de la sauvagine de l'Amérique du Nord.

L'un des objectifs majeurs du plan est d'enrayer la disparition et la dégradation des habitats de la sauvagine, l'un des plus importants problèmes de gestion de la sauvagine. Dans les basses terres de la vallée des Grands Lacs et du Saint-Laurent, le plan vise à protéger, d'ici à l'an 2 000, au moins 25 000 hectares additionnels d'aires de nidification et de repos migratoire pour les Canards noirs et d'autres espèces.

Au Québec, la planification de la mise en oeuvre du plan est en cours, par la voie du Plan conjoint des habitats de l'Est, qui regroupe les provinces de l'Ontario, du Québec et des Maritimes, de même que Canards Illimités et Habitat faunique Canada.

Les fonds, tant américains que canadiens, deviendront bientôt disponibles, et une concertation est nécessaire entre tous les organismes partenaires, pour prioriser les projets et voir à leur prise en charge.

L'Atlas des sites prioritaires produit par le Service canadien de la faune, lequel met l'emphasis sur les habitats du Canard noir du couloir du Saint-Laurent, est un outil de base fondamental à la mise en oeuvre du Plan conjoint des habitats de l'Est.

## LE PLAN SAINT-LAURENT

Le Plan Saint-Laurent représente un investissement de 110 millions du gouvernement canadien sur cinq ans, pour la dépollution du Saint-Laurent et la protection de ses ressources.

Quatres volets composent le Plan Saint-Laurent:

- le volet Conservation
- le volet Protection
- le volet Restauration
- le volet Développement et application de technologies environnementales.

C'est dans le volet Conservation que l'on retrouve un financement de 20 millions, pour la sauvegarde des habitats et des espèces menacées, la création d'un parc marin au confluent du Saguenay, et l'évaluation et la surveillance de l'état des écosystèmes.

Le Plan Saint-Laurent se définit comme "une entreprise dont le succès repose sur la contribution et la participation de tous les partenaires", tant privés que publics.

Pour s'assurer d'une action efficace et harmonieuse, il nous faut donc favoriser la concertation et stimuler le partenariat, pour que chacun mette l'épaule à la roue dans la mesure de ses intérêts et de ses capacités.



Environnement  
Canada

Environment  
Canada

Conservation et  
Protection

Conservation and  
Protection

Région du Québec

Québec Region

Service canadien de la faune  
1141, route de l'Eglise  
Sainte-Foy, Qc 9e étage  
G1V 4H5 (418) 648-3914

*Your file* *Votre référence*

Le 27 octobre 1988

*Our file* *Notre référence*

504-J (1485y)

Madame, Monsieur,

Depuis quelques années, le Service canadien de la faune travaille à se doter d'outils de travail, dans le but d'identifier et de voir à protéger les habitats fortement utilisés par les oiseaux aquatiques au Québec.

C'est ainsi que nous avons produit en 1988 un atlas des sites de concentration de sauvagine les plus vulnérables, et que nous avons bâti un plan d'action qui devrait permettre d'orienter l'action de protection vers les sites les plus critiques pour les oiseaux aquatiques.

Comme vous le savez sans doute, l'heure est à la concertation dans le domaine de la protection des habitats fauniques, à l'union des efforts de tous et chacun. Dans ce domaine, le contexte est maintenant des plus favorables, avec l'avènement de fondations pour la protection des habitats, et avec la mise en oeuvre du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine, de même que du Plan d'action Saint-Laurent.

Afin de démarrer et de faciliter cette concertation nécessaire entre les intervenants, nous vous convoquons à un atelier que nous tiendrons dans la région de Québec, le 10 décembre 1988, et auquel nous invitons plusieurs groupes de conservation et des fondations. Chaque groupe devrait y déléguer un représentant, au maximum deux.

Nous joignons à cette lettre un agenda préliminaire de la journée. Vous remarquerez que l'avant-midi sera consacré à une mise en situation et à l'explication des outils de travail: l'Atlas et le plan d'action. Une copie de l'Atlas vous sera alors remise.

C'est en après-midi que votre présence prendra toute son ampleur et sera déterminante, au cours d'une table ronde sur l'implication des groupes dans la protection des habitats au Québec.

.../2

Canada



- 2 -

L'endroit où se tiendra l'atelier sera déterminé prochainement, et vous sera communiqué aussitôt que possible. Le repas du midi sera gracieusement offert par le Service canadien de la faune.

Je souhaite donc pouvoir compter sur votre présence à cet atelier, et je vous demande de bien vouloir confirmer celle-ci auprès de Madame Isabelle Ringuet ou de Monsieur Yvon Mercier, au numéro de téléphone (418) 648-3914, ou par écrit, au plus tard le 18 novembre.

Dès que nous connaissons votre intérêt à participer à l'atelier, nous vous ferons parvenir la documentation de base sur les sujets discutés.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Jacqueline Vincent  
Directeur intérimaire

IR/sg  
p.j.

LISTE DES FONDATIONS ET ORGANISMES  
INVITÉS À L'ATELIER  
DU 10 DÉCEMBRE 1988

(1851y)

CHAMBRE (Simple = S) (Double = D)	PARTICIPANTS	PRÉSENCE	RÉPONSE	
----	Gaétan Lebel Alain Marchand	OUI	---	ASSOCIATION DE LA BATISCAN C.P. 64 BATISCAN, QC GOA 1A0 (418) 362-2222
2 (S)	Normand David	OUI	OUI	ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES GROUPES D'ORNITHOLOGUES 4545, Pierre de Coubertin C.P. 1000, succursale "M" MONTRÉAL, QC H1V 3R2 (514) 332-6927
NON	Bernard Filion	OUI	OUI	CANARDS ILLIMITÉS 710, rue Bouvier Suite 260 QUÉBEC, QC G2J 1A7
----	Pierre Poulin C.P. 245 Percé, Qc GOC 2L0	OUI	---	CLUB DES ORNITHOLOGUES DE LA GASPÉSIE A/S Jean Gaudreault 477, boulevard Pointe-Navarre GASPÉ, Qc GOC 1R0
----	Daniel St-Hilaire	NON	OUI	CLUB DES ORNITHOLOGUES DE L'OUTAOUAIS A/S Daniel Toussaint 13, rue Buteau HULL, Qc J8Z 1V4 (c.c. Daniel St-Hilaire)
2 (S)	Michel Savard Rémy Bouchard 494, Price Ouest ALMA, Qc G8B 4S5	OUI	OUI	CORPORATION D'AMÉNAGEMENT DE SITES ÉCOLOGIQUES A/S Michel Savard 840, rue Bourgeois Ouest ALMA, QC G8B 4J6

	RÉPONSE	PRÉSENCE	PARTICIPANTS	CHAMBRE (Simple = S) (Double = D)
CORPORATION PARC INTERPRÉTATION NATURELLE DE POINTE-AUX-OUTARDES A/S Denis Cardinal 471, rue Principale POINTE-AUX-OUTARDES, QC GOH 1M0	OUI	OUI	Harold Ross 471, R.R. 1 Comlé Sag (418) 567-2004, 4630	1 (S)
CRIVERT 28, rue St-Paul VALLEYFIELD, QC J6S 4A8	OUI	OUI	Claire Lachance Denis Gervais (514) 371-2492	NON
FAPEL-FAUNE 2597, Monsabré, Suite 100 MONTREAL, QC H2S 1L5	OUI	OUI	Réjean Bernier 3799, Jean Grenon Sainte-Foy, Qc GIW 4W3	
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE FAUNE 319, rue St-Zotiques est MONTREAL, QC H1N 2K7	OUI	OUI	Deux personnes	2 (S)
FIDUCIE FONCIÈRE RUITER VALLÉE Roule Rurale 4 DUNKIN, QC JOE 1X0	OUI	NON	-----	-----
FONDATION DE LA FAUNE DU QUÉBEC 690 est, rue Grande Allée 2e étage QUÉBEC, Qc GIR 2K5	OUI	OUI	Guy Lépine (418) 644-7926 Jean-Roch Leblond	NON
FONDATION ÉCHO-LOGIE 36, avenue Plante LÉVIS, QC G6V 6Z5	OUI	OUI	Anne Lacoursière 171, avenue Royale St-François d'Orléans GOA 3S0 (418) 829-3336	NON
FONDATION LES OISELEURS C.P. 8837 SAINTE-FOY, QC G1V 4V7	OUI	OUI	Mario Labonté Alain Cossette (418) 836-1066	

	RÉPONSE	PRÉSENCE	PARTICIPANTS	CHAMBRE (Simple = S) (Double = D)
FONDATION POUR LA SAUVEGARDE DES ESPÈCES MENACÉES 8191, avenue du Zoo CHARLESBOURG, QC G1G 4G4	NON	-----	-----	-----
FONDS MONDIAL POUR LA NATURE 60 St. Clair avenue E. Suite 201 TORONTO (Ontario) M4T 1N5	NON	-----	-----	-----
HABITAT FAUNIQUE CANADA 1704, avenue Carling, Pièce 301 OTTAWA (Ontario) K2A 1C7	OUI	OUI	Wayne Roddick (613) 722-2090	1 (S) payée par lui
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC A/S Léopold Gaudreau, directeur 3900, rue Marly Sainte-Foy, QC G1X 4E4	OUI	OUI	Francis Boudreau Dir. patrimoine écologique Léopold Gaudreau	NON
MINISTÈRE LOISIR, CHASSE ET PÊCHE A/S George Arsenault Sous-ministre adjoint à la res. faunique 150 est, boulevard St-Cyrille Québec, Qc G1R 4Y1	OUI	OUI	Louis Aubry - Serv. hab. Michel Lepage - habitats Raymond Sarrazin 9530, rue de la Faune Charlesbourg, Qc	NON
MUSÉE DE LA MER 1034, rue du Phare C.P. 40 POINTE-AU-PÈRE, Qc G0K 1G0	OUI	OUI	Nicole Beaulieu Pierre Sénécal	2 (S)
REGROUPEMENT POUR LA PRÉSERVATION DU MARAIS DE KATEVALE C.P. 21 KATEVALE, QC JOB 1W0	OUI	OUI	Bernard Denault (819) 565-1256 Louise J. Cousineau (819) 842-4460	2 (S)

	RÉPONSE	PRÉSENCE	PARTICIPANTS	CHAMBRE (Simple = S) (Double = D)
SALONS NATIONAUX DES SPORTSMEN 595, Bay Street, Box 45 TORONTO (Ontario) M5G 2C2	NON	---	---	---
SARCEL A/S Louis Gagné, président 4825, rue Bouvet ST-GRÉGOIRE, Bécancour GOX 2T0	OUI	NON	Serge Dupuis Yves Maloin Louis Gagné Yvon Courchesne	NON
SCIRBI A/S Pierre Daviault 670, rue Montcalm Bureau 206 C.P. 1499 BERTHIERVILLE, QC J0K 1A0	OUI	OUI	Paul-Émile Lavallée (514) 836-3161 Desneiges Perreault (514) 759-2003	2 (S)
SERVICE CANADIEN DES PARCS A/S Rose-Aimée Bouchard Coordonnatrice de la participation du public 3, rue Buade Québec, QC G1R 4V7	OUI	NON	Rose-Aimée Bouchard	NON
SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CONSERVATION DE LA NATURE 2597, Monsabré Bureau 107 MONTRÉAL, QC H1N 2K7	NON	---	---	---
SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DE LA BAIE DE L'ISLE-VERTE A/S Gérard Michaud, directeur exécutif 371 est, Route 132 C.P. 9 L'ISLE-VERTE, QC GOL 1K0	OUI	OUI	Gérard Michaud (418) 898-2143 Laurier Bélanger (418) 898-3091	2 (D)
SOCIÉTÉ DUVETNOR A/S Jean Bédard, président 3915, avenue Tewkesbury STONEHAM, QC GOA 4P0	NON	---	---	---

	RÉPONSE	PRÉSENCE	PARTICIPANTS	CHAMBRE (Simple = S) (Double = D)
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DU QUÉBEC Aquarium du Québec 1675, avenue du Parc SAINTE-FOY, QC G1W 4S3	OUI	OUI	Hélène Beaulieu Daniel Banville (418) 653-8186	
SOCIÉTÉ PROVANCHER D'HISTOIRE NATURELLE DU CANADA A/S J.C. Raymond Rioux 15, rue Giroux Loretteville, Qc G2B 2X8	OUI	OUI	J.C. Raymond Rioux Jean-Claude Caron 940, Eymard Québec, Qc G1S 4A1	NON
SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE LA PROTECTION DES OISEAUX A/S Ethel Fogarty, présidente 240, 36e Avenue LACHINE, QC H8T 2A3	OUI	OUI	Sharon David (514)698-1238 Pierre Bannon 1517, Leprohon Montréal, Qc H4E 1P1 (514) 766-8767	1 (S) Sharon David
UNION QUÉBÉCOISE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE 9141, avenue du Zoo CHARLESBOURG, QC G1G 4G4	OUI	OUI	Francine Hone (418) 628-9600 Harvey Mead	NON
BROME LAKE LAND FONDATION (Marc Decelles) (514) 243-0664 FAUNE POHÉNÉGAMOOK GOL 1J0	NON OUI	----- OUI	----- Raynald Gagnon (418) 859-2405	-----

ATELIER DU 10 DÉCEMBRE 1988  
AU  
C H Â T E A U B O N N E E N T E N T E

(1914y) page 1

LISTE DES PERSONNES PRÉSENTES  
POUR MAINTENIR LA COMMUNICATION

<u>ORGANISME ET ADRESSE</u>	<u>NOM</u>	<u>TÉLÉPHONE</u>
ASSOCIATION DE LA BATISCAN C.P. 64 BATISCAN, QC GOA 1A0	Gaétan Lebel Alain Marchand	(418) 362-2222 (418) 362-2424
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES GROUPEs D'ORNITHOLOGUES 4545, Pierre de Coubertin C.P. 1000, succursale "M" MONTREAL, QC H1V 3R2	Normand David	(514) 332-6927
CANARDS ILLIMITÉS 710, rue Bouvier Suite 260 QUÉBEC, Qc G2J 1A7	Bernard Filion	
CLUB DES ORNITHOLOGUES DE LA GASPÉSIE C.P. 245 PERCÉ, Qc G0C 1L0	Pierre Poulin	(418) 689-2527
CORPORATION D'AMÉNAGEMENT DE SITES ÉCOLOGIQUES (CASE) 840, rue Bourgeois Ouest ALMA, QC G8B 4J6	Michel Savard	
CORPORATION D'AMÉNAGEMENT DE SITES ÉCOLOGIQUES (CASE) 494, Price Ouest ALMA, Qc G8B 4S5	Rémy Bouchard	

LISTE DES PERSONNES PRÉSENTES  
POUR MAINTENIR LA COMMUNICATION

(1914y) page 2

<u>ORGANISME ET ADRESSE</u>	<u>NOM</u>	<u>TÉLÉPHONE</u>
CORPORATION PARC INTERPRÉTATION NATURELLE DE POINTE-AUX-OUTARDES 471, R.R. 1 Comté Sag POINTE-AUX-OUTARDES, QC GOH 1M0	Harold Ross	(418) 567-2004 ou 567-4630
CRIVERT 28, rue St-Paul VALLEYFIELD, QC J6S 4A8	Claire Lachance Denis Gervais	(514) 371-2492
FAPEL-FAUNE 3799, Jean Grenon Sainte-Foy, Qc G1W 4W3	Réjean Bernier	
FAUNE POHÉNÉGAMOOK GOL 1J0	Raynald Gagnon	(418) 859-2405
FONDATION DE LA FAUNE DU QUÉBEC 690 est, rue Grande-Allée 2e étage QUÉBEC, Qc G1R 2K5	Guy Lépine Jean-Roch Leblond	(418) 644-7926
FONDATION ÉCHO-LOGIE 171, avenue Royale St-François d'Orléans, Qc GOA 3S0	Anne Lacoursière	(418) 829-3336
FONDATION LES OISELEURS C.P. 8837 SAINTE-FOY, QC G1V 4V7	Mario Labonté Alain Cossette	(418) 836-1066
HABITAT FAUNIQUE CANADA 1704, avenue Carling, Pièce 301 OTTAWA (Ontario) K2A 1C7	Wayne Roddick	(613) 722-2090



LISTE DES PERSONNES PRÉSENTES  
POUR MAINTENIR LA COMMUNICATION

(1914y) page 3

<u>ORGANISME ET ADRESSE</u>	<u>NOM</u>	<u>TÉLÉPHONE</u>
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC (MENVIQ) Dir. du patrimoine écologique 3900, rue Marly Sainte-Foy, QC G1X 4E4	Francis Boudreau	
MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE Service des habitats 150 est, boulevard St-Cyrille 5e étage Québec, Qc G1R 4Y1	Louis Aubry Michel Lepage	
MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE 9530, rue de la Faune Charlesbourg, Qc	Raymond Sarrazin	
MUSÉE DE LA MER 1034, rue du Phare C.P. 40 POINTE-AU-PÈRE, Qc GOK 1G0	Nicole Beaulieu Pierre Sénécal	
REGROUPEMENT POUR LA PRÉSERVATION DU MARAIS DE KATEVALE C.P. 21 KATEVALE, QC JOB 1W0	Bernard Denault Louise J. Cousineau	(819) 565-1256 (819) 842-4460
SCIRBI 670, rue Montcalm Bureau 206 C.P. 1499 BERTHIERVILLE, QC JOK 1A0	Paul-Émile Lavallée Desneiges Perreault	(514) 836-3161 (514) 759-2003
SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DE LA BAIE DE L'ISLE-VERTE 371 est, Route 132 C.P. 9 L'ISLE-VERTE, QC GOL 1K0	Gérard Michaud Laurier Bélanger	(418) 898-2143 (418) 898-3091

LISTE DES PERSONNES PRÉSENTES  
POUR MAINTENIR LA COMMUNICATION

(1914y) page 4

<u>ORGANISME ET ADRESSE</u>	<u>NOM</u>	<u>TÉLÉPHONE</u>
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DU QUÉBEC Aquarium du Québec 1675, avenue du Parc SAINTE-FOY, QC G1W 4S3	Hélène Beaulieu Daniel Banville	(418) 653-8186
SOCIÉTÉ PROVANCHER D'HISTOIRE NATURELLE DU CANADA 9141, avenue du Zoo CHARLESBOURG, Qc G1G 4G4	J.C. Raymond Rioux	
SOCIÉTÉ PROVANCHER D'HISTOIRE NATURELLE DU CANADA 940, Eymard Québec, Qc G1S 4A1	Jean-Claude Caron	
SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE LA PROTECTION DES OISEAUX 240, 36e Avenue LACHINE, Qc H8T 2A3	Sharon David	(514) 698-1238
SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE LA PROTECTION DES OISEAUX 1517, Leprohon Montréal, Qc H4E 1P1	Pierre Bannon	(514) 766-8767
UNION QUÉBÉCOISE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE 9141, avenue du Zoo CHARLESBOURG, QC G1G 4G4	Francine Hone	(418) 628-9600

AGENDA DE L'ATELIER

9h30 Accueil des participants (café, beignes, croissants chauds)

Avant-midi Mise en situation et présentation des outils de travail (Atlas et Plan d'action)

10h00 Mot de bienvenue et présentation des participants

10h10 Présentation du contexte actuel de la protection des habitats fauniques

10h45 Période de questions

11h00 Explication de l'Atlas des zones prioritaires (L'Atlas = un outil)

11h20 Période de questions

11h30 Présentation du plan d'action

11h45 Période de questions

12h00 Dîner sur place

Après-midi Table ronde sur l'implication des groupes dans la protection des habitats fauniques au Québec.

13h30 Introduction de la discussion

13h50 Interventions des groupes et discussion animée.

Sujets possibles de

discussion:

- possibilités de partenariat
- domaines d'intervention
- priorisation des interventions
- projets envisagés
- ressources disponibles
- besoins des groupes
- mécanismes d'action du SCF envers les groupes
- gestion des sites
- possibilités d'autofinancement

15h00 Pause-santé

15h20 Suite de la discussion animée.

16h00 Conclusion et synthèse des discussions.

16h30 Mot de la fin